



Travaux au collège Maupas : la ville signe un permis de construire modificatif

Le dossier du collège du Val de Vire est loin d'être clos. La décision du conseil départemental de fermer l'établissement fait l'objet d'une action en justice lancée par le collectif de défense du collège. Le 2 mai dernier, les élus de Vire ont décidé de missionner un cabinet indépendant pour étudier la sécurité aux abords du collège Maupas. En effet, l'arrivée d'environ 300 nouveaux élèves sur le site aura des répercussions sur la circulation notamment. Des aménagements de la voie publique seraient alors laissés à la charge de Vire.

Mais ce lundi 22 mai, des membres du collectif sont venus interpellier le maire lors de la nouvelle réunion du conseil municipal. Ils ont appris "**par hasard**" que Vire avait signé un permis modificatif de construire pour le collège Maupas toujours en travaux. Les professeurs du Val de Vire n'ont pas caché leur colère de ne pas avoir été avertis de cette signature et du timing. Le maire Marc Andreu Sabater a confirmé que ce permis avait bien été signé "**il y a quelques semaines**".

"Cette autorisation est incompréhensible"

Une épée dans le dos pour le collectif qui ne parvient pas à obtenir les plans du futur collège et qui n'avait pas été informé de cette décision non plus. "**On s'enfoncé dans le brouillard. Cette autorisation est incompréhensible**", ont-ils lancé.

Marc Andreu Sabater tout comme Nicole Desmottes ont tenté d'expliquer les raisons de cette signature : "**Il s'agit d'une autorisation donnée par le service urbanisme qui donne son accord lorsque la demande est conforme**". Le maire n'a pas signé directement cette autorisation, c'est son adjoint, Lucien Bazin qui s'en est chargé. "**En tant que maire, je ne peux pas légalement dire oui ou non en fonction des permis de construire. Je serais attaqué devant les tribunaux**".

L'élus Serge Couason a ouvert son micro pour soutenir le collectif : "**Une étude d'impact aurait été judicieuse avant la délivrance du permis. C'est une décision éminemment politique. On pouvait gagner du temps pour ne pas signer ce permis et je sais de quoi je parle j'en ai signé pendant 4 ans**".

Pour le collectif : **"Le rouleau compresseur continue d'avancer et encore une fois ça n'est pas dans le bon sens".**

Isabelle INNOCENTI



Lundi soir, des membres du collectif opposé à la fermeture du collège n'ont pas caché leur colère. Une de plus !